

Le gendarme de la concurrence perquisitionne chez France Télécom

Le gendarme de la concurrence a débarqué chez France Télécom. Le 9 décembre dernier, rapporte *La Tribune*, une trentaine d'enquêteurs de l'Autorité de la concurrence ont investi plusieurs locaux de l'opérateur dont le siège d'Orange à Arcueil, celui d'Orange Business Services à Saint-Denis et le siège parisien du 15^e arrondissement. Selon le quotidien économique, les enquêteurs ont poussé leurs recherches **jusque dans le bureau de son directeur général, Stéphane Richard**. Des méthodes qui ont « choqué » les salariés de l'opérateur, notamment ceux des bureaux de Saint Denis, rapporte l'union syndicale CFE-CGC/UNSA.

Une plainte de SFR est à l'origine de cette initiative. Les sages de la rue de l'Echelle cherchent des indices sur les méthodes commerciales potentiellement illégales de l'opérateur. France Télécom est notamment soupçonné d'accorder **des remises trop importantes** à des grandes entreprises, évinçant d'office la concurrence sur le marché professionnel des communications mobiles. De son côté, les syndicats dénoncent « *la judiciarisation échevelée des activités économiques sur le marché entreprise à laquelle les opérateurs SFR et Bouygues Télécom se livrent pour justifier la baisse de leurs résultats* ».

Le marché de la téléphonie mobile en entreprise évalué à **3 milliards d'euros** en France. Il est largement dominé par France Télécom qui en détient 55 % contre 34 % pour SFR. L'étude des documents récupérés lors de « la descente » dans les locaux de l'opérateur nécessitera plusieurs mois de travail. Une éventuelle notification de grief n'est pas attendue avant 10 à 12 mois.